

**Association « Pour St Pierre du Perray »****Un héritage de + 334 563 €**

Chers St Perrayens,

Le déficit constaté, suite à un accroissement déraisonnable des dépenses de fonctionnement depuis l'arrivée de M. Verots fin juin 2020, inquiète tous les habitants de la ville.

Le Préfet de l'Essonne a saisi la **Chambre Régionale des Comptes (CRC)** sur le Budget de St Pierre du Perray. Cela fait suite au vote par la municipalité actuelle le 19 janvier 2021 d'un budget modificatif **en déficit de 716.500 €** en fonctionnement.

La CRC a examiné de manière sérieuse les comptes de la commune et vient de rendre son rapport. Ce que dit la CRC dans son rapport :

Pour 2019 :

- ✓ Elle confirme l'**excédent antérieur de 2019** à hauteur de **+ 468.095 €** (voir bas de la page 7 du rapport CRC à retrouver en intégralité sur la page Facebook ci-dessous).
- ✓ Elle note des factures en attente de paiement à rattacher à 2019 pour un total de **133.532 €** (voir page 5 du rapport), soit environ **1% du budget total** de fonctionnement de 11,6 Millions €.

Pour 2020 :

- ✓ Elle constate un **déficit fin 2020 de 716.500 €** et regrette d'avoir été saisie trop tard pour proposer des idées visant à rétablir le budget avant la fin 2020.
- ✓ Elle demande à la commune de revoter un budget 2020 à l'équilibre et propose les écritures comptables pour y parvenir.

Pour 2021 :

- ✓ Elle demande à la commune d'intégrer le déficit 2020 dans l'exercice 2021, et de voter un budget 2021 à l'équilibre.

Le résultat net de 2019 est donc de + 334.563 € (468.095 € - 133.532 €) toutes factures payées. **C'est cela l'héritage que nous, municipalité précédente, avons laissé.**

L'année 2020 a donc débuté avec un résultat positif de + 334.563 €, et **fin décembre 2020 un déficit de 716.500 € est constaté.** Le déficit a donc bien été créé en 2020.

Nulle part, la CRC ne dit que le déficit de 716.500 € est du aux années antérieures. Et pour qui sait lire, elle démontre même le contraire !

➡ **Quand M. Verots vous dit que le déficit est du aux années antérieures, qu'il hérite d'un déficit, c'est faux, il vous ment.**

Notre équipe sur 2020 a dirigé la ville de janvier à juin. Sur cette période pré-électorale et de confinement total ou partiel, les dépenses ont été plus basses que les autres années : écoles et salles municipales fermées, annulations forcées des manifestations festives, pas de nouveau poste créé.

➡ C'est donc bien **dans la 2^e partie de l'année 2020, sous le mandat de M. Verots, que des dépenses frénétiques** ont été faites. De nombreuses embauches ont eu lieu après juin 2020 sans souci des équilibres budgétaires (exemple : une nouvelle Directrice des services pour doubler la Directrice encore en fonction). Dernièrement, le Maire a encore embauché un Directeur de cabinet pour effectuer une partie de son travail. Avec un tel déficit créé en 6 mois sur 2020, on peut avoir les pires craintes pour un mandat de 6 ans. Pour équilibrer ses comptes, **M. Vérots a déjà annoncé qu'il allait augmenter les taxes foncières.** Elles sont déjà loin ses promesses de campagne !

Ensemble, disons NON aux mensonges, préparons un avenir plus responsable pour notre belle ville !

Fidèlement vôtre. **Catherine ALIQUOT-VIALAT**

Présidente de l'Association, Maire de St Pierre du Perray de 2014 à 2020



Scannez
pour
retrouver
notre
actualité

Si vous partagez nos idées, rejoignez-nous.

Contact : tél. 06 75 98 40 45

Email : c.aliquotvialat@free.fr

www.facebook.com/c.aliquotvialat